



Union
syndicale
Solidaires

05 février 2021

CONTACT



sudcera@9business.fr



04 72 60 21 02



ça ça agace !!!

Actualité Elections COS



Le Syndicat SUD a décidé cette année de ne pas présenter de candidats à l'élection des représentants du personnel au COS. Nous souhaitons vous expliquer pourquoi :

Tout d'abord, selon nous, le COS ne représente qu'une chambre d'enregistrement des décisions prises au niveau local par le Directoire de la CERA et au niveau national par le Directoire de BPCE.

Ensuite, les représentants des salariés n'y ont toujours fait que de la figuration. Même s'ils parviennent à s'exprimer, notamment pour la défense des salariés de la CERA, c'est sous les oreilles distraites des membres du COS, plus préoccupés de réfléchir à la meilleure stratégie pour arriver le premier au buffet d'après réunion qu'à l'écoute des revendications et positionnement des représentants du personnel.

A tout cela, il faut ajouter le devoir de réserve, impliquant de ne pas divulguer ce qui se dit et se décide lors des réunions.

SUD préfère ne pas perdre son temps et rester près du terrain, au côté des salariés, à leur écoute et s'exprimer lors des réunions vraiment importantes que sont le CSE et le CSSCT.

Actualité terrain



Il semblerait que depuis quelques mois, depuis les nouvelles fonctions d'un ancien Directeur de Région (arrivé avec le benchmark sur RNB puis Savoie Mont Blanc, puis Rhône) qui a fait toute sa carrière sous la période benchmark et devenu par la suite, Directeur d'un Réseau, puis Directeur du Développement BDD, que la situation dans le réseau se dégrade, que l'on voit resurgir des pratiques d'un autre temps à la CERA. Nous n'osons imaginer qu'il puisse y avoir un lien entre les deux...

Pour celles et ceux qui n'ont pas connu ce passé peu glorieux il faut savoir que la CERA fut condamnée par la justice. SUD n'a pas eu d'autre choix, à l'époque, que d'engager une action juridique pour faire cesser des méthodes managériales, des méthodes de suivi commercial révoltantes et déstabilisantes pour le personnel du Réseau.

Pour mémoire, nous rappelons un extrait du jugement (*Tribunal de Grande Instance de Lyon 04/09/2012*) que devrait connaître la filière BDD par cœur :

« Attendu que le juge peut interdire à l'employeur, nonobstant son pouvoir de direction de prendre des mesures qui ont pour objet de compromettre la santé des salariés, qu'ainsi le juge, après avoir fait le constat qu'une organisation de travail **compromet la santé des salariés**, peut intervenir pour interdire sa mise en œuvre,



Attendu que ce système est une évaluation permanente, chaque agence, dépendant de la défenderesse, voit ses performances analysées au regard des performances des autres agences, donc mise en concurrence, qu'au-delà de chaque agence, la performance de chacun des salariés est regardée par rapport à la performance des autres salariés,

Attendu qu'outre le stress qu'un tel système provoque, il entraîne des pratiques abusives faisant passer la performance avant la satisfaction de la clientèle ...

PAR CES MOTIFS : Le Tribunal statuant publiquement par jugement...

Fait défense à la CERA d'avoir recours à une organisation du travail fondée sur le benchmark »... (signifie donc interdit à la CERA !)



Au regard de ce qui se passe dans le Réseau, le camouflet reçu par la CERA, à l'époque, ne semble pas avoir suffi et la Direction semble faire sienne le vieil adage : « le temps efface bien des choses ». C'est inacceptable.

Nous condamnons vigoureusement les suivis que l'on voit surgir ici et là, les mails envoyés pour mettre la pression sur le personnel, les tableaux avec les noms des collègues, les réunions Skype et les audio pour donner des coups de bâtons.

Souvenons-nous également des dérives (commerciales : par exemple se racheter son propre crédit et ajouter 500 ou 1000€ pour faire du chiffre : le roll over). A l'arrivée de Mme Paix, cette dernière, avait dénoncé ces pratiques et modifié la qualité de la production, en particulier sur les prêts conso.

La triste actualité de l'émission « Cash Investigation » (accessible en replay) du 04 février sur France 2 nous rappelle que l'actualité du monde bancaire et de la vie du réseau sont bien tristes et loin d'être parfaites (la CERA est d'ailleurs citée). Les leçons du jugement ont-elles été tirées ? A la CERA : on est loin du compte.

SUD reste vigilant et n'hésitera pas « à remettre le couvert » si besoin. A bon entendeur, salut !



Enfin, quelques coups de gueules

Ah, la cérémonie des vœux qui restera dans les mémoires. Des vœux où on nous dit que tout est parfait, où F. Martin nous explique que c'est un crève-cœur de ne plus pouvoir passer en agence (sic), que le personnel a été exceptionnel durant cette année difficile : bravo et encore bravo. Et que dire de la performance économique qui est au rendez-vous. Et comme récompense ? Une prime COVID. Non, zut, une boîte de chocolat industriel... Ça agace très fort, non ?

La communication sur le NewsWall : ça agace de prendre n'importe quel motif pour en faire une brève : un client dit « je suis content » ...on publie que c'est le paradis que le système est parfait, etc ..ça agace..

La filière GP et les collègues que l'on voit quitter la CERA, dégoutés, ça agace. Il n'y a pas si longtemps la filière fonctionnait bien, bravo Messieurs Martin pour leur avoir donné un portefeuille. Grâce à vous, ils passent du temps à forte valeur ajoutée lorsqu'ils se retrouvent à valider les LEP ou commander des cartes, ou à devoir répondre en 24h pour des questions de problèmes de DEI.

La Direction BDD, ou l'art de casser ce qui marche bien. Bravo Messieurs.

« Le pouvoir ne souhaite pas que les gens comprennent qu'ils peuvent provoquer des changements » Noam CHOMSKY.

L'équipe SUD